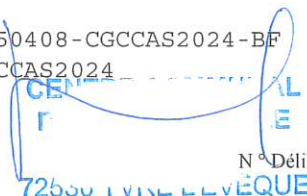


DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE



N° Délibération : CCAS DEL 25 012

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Delphine FOUQUET, Annie LANCELOT, Chantal GOUPIL

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Philippine DANGREAU, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD, Mugnette LARUPE, Emma PAUMIER, Dominique BARRET qui donne pouvoir à Mme GOUPIL, Michelle BARON qui donne pouvoir à Mme LANCELOT, Isabelle TOUCHARD.

DEL 25-012 – Approbation du compte de gestion 2024 C.C.A.S.

Rapporteur : Damienne FLEURY

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le receveur en poste à la Trésorerie SCG Le Mans Métropole et Amendes. Le Compte de Gestion pour le budget du CCAS établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif du CCAS.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte Administratif 2024 ;

Vu le Compte de Gestion présenté par le receveur ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte de Gestion du receveur et du Compte Administratif du CCAS ;

Le rapporteur propose d'approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2024.

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décide d'approuver, à l'unanimité, la proposition.

Yvres l'Évêque, le 04 avril 2025

La Secrétaire de séance

Annie LANCELOT

La Présidente

Damienne FLEURY

Date de convocation : 18 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 4 - Votant : 6

Pour : 6 - Contre : 0 - Abstention : 0